

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 23 Mai 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'AGMA LAHLOU-TAZI s'est réunie le lundi 23 Mai 2016 à 15 heures au siège social, 102, rue Abderrahmane Sahraoui, Casablanca et a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2015, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont la distribution d'un dividende ordinaire de 205,00 DH par action à partir du 15 Juin 2016.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.